



AVIS PUBLIC
Calendrier des séances du Conseil municipal de l'année 2026

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice du service du greffe et greffière de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines.

QUE la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines fixe les dates de la tenue de ses séances ordinaires de l'année 2026, comme suit :

13 janvier 2026	12 mai 2026	8 septembre 2026
10 février 2026	9 juin 2026	13 septembre 2026
10 mars 2026	14 juillet 2026	10 novembre 2026
14 avril 2026	11 août 2026	8 décembre 2026

QUE ces séances soient tenues à 19 h 30 en la salle Mario-Gauthier de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Plaines, située au 139, boulevard Sainte-Anne.

DONNÉ à Sainte-Anne-des-Plaines, ce 26^e jour de novembre 2025.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Geneviève Lasure".

Geneviève Lasure, LL.B., D.D.N., OMA
Directrice du service du greffe et greffière